



FOOT N°560 DU JEUDI 6 AVRIL 2023

MEDAILLES DE DISTRICT

Demande à adresser au DISTRICT, date limite le 30 avril 2023.

L'imprimé est téléchargeable sur le site du District en rubrique « Documents ».

Les récompenses sont attribuées selon les règles suivantes :

- Médaille de Bronze : 10 ans d'activité
- Médaille d'Argent : 15 ans d'activité
- Médaille d'Or : 20 ans d'activité

TOURNOIS

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles) > **sauf U7/U9/U11**
- du respect des temps de jeu et de repos

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.



CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline :

US Pringy – FC Ballaison – US AAG – Marignier SP – ESCO – GPT AALP – ES Valleiry – Cran Olympique – CS Amphion Publier – AG Bons – Cluses FC - TEGG
Slama – Altunok – Dobbles – Julia Perez – Gressent - Vatry

Commission des Jeunes :

CO Chavanod – FC Salèves – JS Reignier – GFA RV – ES Thyez – US Semnoz – ES Fillinges – FC Cluses – FC Ballaison – Union Salèves – Allinges SS – CSA Poisy – Cran Olympique – CO Chavanod – AS Thonon – Allinges SS – AG Bons – US Semnoz Vieugy – FC Cluses – GJ ASPJJ – GPT Challonges Semines Seysel – GJ Anthy Margencel – FC Cluses – Foot Sud Gessien – Union Salève Foot – Marnaz FC – FC Cranves Sales Pucet

Commission Sportive :

US Mont Blanc - Allinges SS – AS Portugais Faverges – FC Cruseilles – Marnaz FC – FC La Filière – ES Clusienne – Anthy SP – US Vétraz – FC Gavot – FC Marigny – FC Villy le Pelloux – ES Cernex – US AAG – Foron FC – CA Bonneville – AS Genevois – ES Seynod – AG Bons
Mairie de Faverges

Commission des Coupes :

ES Cernex

Commission des Règlements :

AS Thonon – JS Reignier – CS Amphion Publier – US Vétraz

Commission Féminines :

F. Sud 74 – US Pers Jussy – ES Valleiry – US AAG – Marignier SP – US Vougy – US Margencel – AS Ugine – CS Ayze – FC Chambotte – FC Cranves Sales

Commission de l'Arbitrage :

Nobile – Sublet – Sallaz – Ranguelov – Sekkak - Moreau
O. Cran – FRS Champanges

Commission du Statut de l'Arbitrage :

Nobile - Sublet- Ranguelov- Sekkak –
Foot Sud Gessien

Commission des Délégués :

CA Bonneville – CSA Poisy